



Abbaye Saint-Joseph de Clairval

6 août 2025

Bien chers Amis,

AL'OCCASION du jubilé de l'année 1825, une mission est donnée dans la paroisse de Plancy-l'Abbaye (Champagne), sur les bords de l'Aube. Cependant, les ouvriers d'une fabrique de textile refusent de venir aux prédications à l'église du village. Attristée de cette abstention butée, une fervente catholique les interpelle ainsi : « Puisque vous ne voulez pas écouter le prédicateur, je vous en amène un tout petit. Vous l'écoutez bien, n'est-ce pas ? » Elle leur présente alors un garçon du catéchisme, d'environ sept ans, et ils acceptent, amusés d'entendre ce gamin leur prêcher la bonne parole. Le jeune Louis, brièvement instruit auparavant par la catéchiste, se montre si persuasif dans sa harangue que les ouvriers se décident à suivre tous les exercices de la mission.

Né au début de l'été 1817 à Plancy, Louis Alexandre Alphonse Brisson est le deuxième enfant de Toussaint Grégoire Brisson, épicier, et de son épouse, Marie Savine Corrad. La sœur aînée de Louis est morte en bas âge, et le couple n'a pas d'autre enfant. Ils s'appliquent à éduquer leur fils dans un climat chrétien, l'imprégnant de leur sens du devoir et du sacrifice, et lui enseignant l'estime du clergé. Lors de la violente vague anticléricale de la révolution de 1830, Toussaint Brisson cache des prêtres et les emmène dans sa charrette pour leur ministère. Louis, quant à lui, conservera et méditera jusqu'à sa mort le livre des *Visites au Saint-Sacrement* de saint Alphonse de Liguori, qui avait appartenu à sa mère.

Assidu au catéchisme, l'enfant sert aussi la Messe, et il entraîne parfois ses camarades de jeux à une courte prière. Il aime aussi jouer au prêtre. Discernant en lui une vraisemblable vocation, son curé lui donne des cours. Le jeune Louis se passionne pour la lecture ; son appétit le porte surtout vers les ouvrages d'astronomie et de mécanique. Il fera cependant, en 1829, à l'âge de onze ans, une fervente première Communion. Quelques semaines après, priant à l'église devant l'autel de la Vierge MARIE, il se sent envahi par le sentiment très fort d'être appelé à faire aimer le bon Dieu par un grand nombre d'âmes. « Le fruit de vos prières, dira-t-il plus tard à ses religieux, ne devrait être rien de moins que la conversion des âmes... Vous leur procurez la grâce de la vie éternelle. » Louis reçoit la même année le sacrement de Confirmation, et l'Esprit Consolateur ne tarde pas à l'éclairer



Le bienheureux Louis Brisson
(1817-1908)

et à en faire un apôtre. Un garçon de son âge, tout triste d'être socialement isolé du reste du village pour avoir rendu un faux témoignage en justice, vient spontanément se confier à lui. Touché au cœur par les bonnes paroles de Louis, il se repent ; ses parents lui pardonnent tout ; quelques années plus tard, il entrera dans la Compagnie de JÉSUS où il exercera un ministère fécond.

Tous droits réservés

En 1831, Louis devient pensionnaire au petit séminaire de Troyes. Il y apprend à être patient. À l'occasion d'une punition qu'on lui inflige, un violent mouvement de révolte monte en lui ; voulant à tout prix le réprimer, il n'a d'autre recours pour s'apaiser que la prière. Ses résultats scolaires laissent tout d'abord à désirer, et il doit fournir un gros effort pour rattraper le niveau. L'année suivante, il se trouve en tête de classe ; à la fin de ses études secondaires, c'est lui qui reçoit le plus de prix. Il entre alors au grand séminaire de Troyes. Ses études l'intéressent, tant en philosophie qu'en théologie, et, durant les congés, il rend service à la paroisse de Plancy, où il contribue à l'établissement d'une école primaire pour filles. Louis accompagne un jour à la Visitation de Troyes un de ses professeurs qui en est le chapelain. Ce couvent est dirigé alors par la Mère Marie de Sales Chappuis, religieuse vénérée du clergé local, qui aura une grande influence sur Louis. Celui-ci note : « C'est de ma sainteté que dépend le salut d'un grand nombre d'âmes... Je crois voir devant moi toutes les âmes que Dieu a confiées à mon ministère... toutes me tendent les bras et me conjurent de ne pas les abandonner ! » Ordonné diacre en décembre 1839, il est

immédiatement mis à contribution et, outre des sermons pour les fêtes locales, il est déjà sollicité pour donner des cours au séminaire.

Après son ordination sacerdotale, il est nommé aumônier de la Visitation, ministère qu'il exercera durant quarante-quatre ans ; il se fait apprécier par les Sœurs pour ne s'ingérer en rien dans les affaires du couvent, tout en sachant pénétrer à merveille l'esprit de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal. L'esprit de saint François de Sales est marqué par la charité qui nous fait observer tous les commandements de Dieu, mais de plus, donne une grande vivacité et promptitude aux actions charitables. La science du Père Brisson et ses talents de pédagogue, mis au service des jeunes filles pensionnaires des religieuses, lui permettent d'aborder avec profit pour les âmes les sujets les plus austères comme le péché, la mort, les fins dernières... Après leur sortie du pensionnat, certaines élèves resteront en contact épistolaire avec l'aumônier, ou reviendront faire des retraites, mûrissant pour certaines une vocation religieuse.

« Je porte les travailleurs dans mon cœur »

À CETTE époque, l'industrialisation urbaine engendre une profonde déchristianisation et la dépravation morale des pauvres. Pour y remédier, le jeune abbé Brisson inaugure à Troyes, en 1857, des associations ouvrières : leurs membres se soutiennent mutuellement dans leur vie de foi, alimentée par les sacrements et des instructions religieuses. Les jeunes ouvrières, que la misère expose à tous les périls, sont particulièrement prises en considération. L'Œuvre Saint-François-de-Sales est née. À son apogée, elle comptera six maisons à Troyes et hébergera jusqu'à cinq ou six cents jeunes filles. En 1867, l'abbé Brisson achète lui-même un terrain au quartier des Tauxelles pour y bâtir une école à l'intention des petites filles pauvres de ce secteur, ainsi qu'un patronage pour les ouvrières célibataires venant d'autres régions : l'Œuvre Saint-Remy. « Nous témoignons fraternité et amitié à tous les travailleurs, affirme le Père Brisson. Ils sont nos frères et sœurs. JÉSUS-CHRIST était un ouvrier comme eux. Il a gagné son pain à la sueur de son front. Quand je vois des ouvriers à l'œuvre, je m'incline, car le travail est pour moi une chose sacrée. Je porte les travailleurs dans mon cœur. Le travailleur a droit à tous les biens de la nature et aux belles choses de la vie. De plus, nous devons faire de notre mieux pour que leurs familles aient de quoi manger et deviennent de bons chrétiens. Nous leur souhaitons tout le meilleur, la plénitude de la foi et la bénédiction de la bonne fortune. »

Le *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, élaboré à la demande du Pape Jean-Paul II et publié en 2004, expose l'enseignement social de l'Église. Celui-ci met en relation la personne humaine et la société à la lumière de l'Évangile. Dans cette lumière, l'homme est avant tout invité à se découvrir comme être transcendant, dans chaque dimension de la vie, y compris celle qui est liée aux contextes sociaux, économiques et politiques. La foi éclaire la dignité du travail

qui, en tant qu'activité de l'homme destinée à sa réalisation, a la priorité sur le capital et constitue un titre de participation aux fruits qui en découlent. Le texte du *Compendium* fait également ressortir l'importance des valeurs morales, fondées sur la loi naturelle inscrite dans la conscience de chaque être humain, qui est donc tenu à la reconnaître et à la respecter. L'humanité demande aujourd'hui davantage de justice pour affronter le vaste phénomène de la mondialisation ; elle se soucie vivement de l'écologie et d'une gestion correcte des affaires publiques ; elle ressent la nécessité de sauvegarder la conscience nationale, sans toutefois perdre de vue le chemin du droit et la conscience de l'unité de la famille humaine. Le monde du travail, profondément modifié par les conquêtes technologiques modernes, connaît des niveaux de qualité extraordinaires, mais doit hélas enregistrer aussi des formes inédites de précarité, d'exploitation et même d'esclavage, au sein même des sociétés dites opulentes. En différents lieux de la planète, le niveau de bien-être continue à croître, mais le nombre des nouveaux pauvres augmente de façon menaçante. L'amour préférentiel pour les pauvres représente un choix fondamental de l'Église, qu'elle propose à tous les hommes de bonne volonté.

Pour l'évangélisation du peuple urbain

C EPENDANT, l'abbé Brisson éprouve le besoin de disposer de religieux et religieuses non cloîtrés, prêts à s'appliquer à l'évangélisation des milieux populaires urbains. Déjà en 1866, la vénérable Mère Chappuis avait laissé deux postulantes de la Visitation le rejoindre pour fonder une nouvelle congrégation féminine dans ce but apostolique et dans un esprit salésien : les Oblates de Saint-François-de-Sales. L'une des deux, Léonie Aviat (en religion Mère Saint-François-de-Sales, canonisée en 2001) sera la fondatrice en titre et première supérieure de ce nouvel institut. Leur première réalisation concrète est un foyer comprenant dortoirs, réfectoire et buanderie, où sont accueillies des jeunes ouvrières d'une filature voisine. Plus qu'un simple cadre de vie, c'est aussi un centre d'apprentissage, car ces jeunes ouvrières s'y perfectionnent dans leur métier, dans la gestion de leur salaire et dans les tâches ménagères. Cet institut sera érigé par le Pape Léon XIII, le 4 mai 1890.

En 1868, le nouvel évêque de Troyes, M^{gr} Ravinet, confie à l'abbé Brisson une école de garçons sur le point de fermer, notamment pour des raisons financières. Le prêtre parvient à en faire, en trois ans et après déménagement dans un lieu plus vaste, le collège Saint-Bernard. Mais le besoin d'aide pour cette mission d'éducation se fait sentir. Sur le conseil de Mère Chappuis, qui l'encourage à fonder une congrégation de prêtres destinée à répandre l'esprit de saint François de Sales dans le monde entier, l'abbé Brisson se rend à Langres pour chercher des vocations ; de fait, il y rencontre quelques sujets bien disposés qui acceptent de le suivre. En pèlerinage à Annecy, tandis qu'il prie sur le tombeau de sainte Jeanne de Chantal, l'abbé Brisson voit la fondatrice des Visitandines lui apparaître. Elle lui signifie sa satisfaction de l'œuvre

naissante, et l'assure qu'il trouvera à Annecy le directeur qu'il cherche pour son collège Saint-Bernard. L'évêque lui accorde effectivement le prêtre qui dirige son séminaire, l'abbé Brocard, alors temporairement en repos. Avec les trois ou quatre autres, ils constituent une solide équipe pédagogique, noyau de la future congrégation des Oblats de Saint-François-de-Sales. Dès 1872, l'évêque autorise ces professeurs à vivre en communauté. À cet externat de Troyes s'ajoute, quelques années plus tard, un internat à Saint-André. D'autres établissements s'ouvrent ensuite sur le même modèle, à Mâcon (1875), Saint-Ouen près de Paris (1879), Sainte-Savine dans l'Aube (1880), Morangis (1882). De leur côté, les Oblates se développent aussi. Elles apportent une aide très précieuse dans les collèges et, plus tard, elles seront associées aux missions lointaines.

Un cœur joyeux

POUR former ses novices, l'abbé Brisson s'inspire du Directoire spirituel que saint François de Sales avait rédigé à l'intention des Visitandines. Il les porte à la pratique de l'oraison : « Notre Saint nous conseille de méditer même lorsque notre âme est distraite, inquiète, triste, voire dégoûtée. Demeurer avec Dieu sans rien dire et simplement aller à lui est votre plus sûr refuge. Si vous agissez ainsi, vous ferez bien » (Chapitre du 25 avril 1894). Et encore : « Nous définissons la méditation comme une conversation avec Dieu, un dialogue intime concernant nos préoccupations personnelles, nos besoins et les besoins des autres dont nous sommes responsables » (Retraite de 1887). Le 1^{er} août 1876, les premiers Oblats prononcent les trois vœux de religion entre les mains de l'évêque. Pour les encourager, le Père leur dira : « Avant toute action, surtout celle qui nous coûtera quelque chose, nous devons nous encourager à être joyeux et à rechercher la paix intérieure. Quel que soit le ministère que nous entreprenons, il y a toujours des choses qui nous mettent au défi et nous poussent à l'effort. Abordons tout ce qui nous attend avec un cœur joyeux. Acceptons toujours ces difficultés avec paix et une joie sincère » (Chapitre de 1888). « Ce ne sont pas nos pensées et nos paroles qui nous font accéder au paradis, mais nos actes : nos pratiques individuelles au quotidien, les circonstances qui remplissent notre temps et le travail qui façonne notre vie et nos actions. C'est grâce à eux que nous atteignons le Paradis » (Retraite de 1887).

La santé du Père a toujours été fragile. Ses lettres intimes avouent parfois un état d'épuisement qui se traduit par d'affreuses migraines, des étourdissements, une pénible oppression. À plusieurs reprises, il lui faut, à la demande des médecins, se résigner à faire des cures thermales. La mort de Mère Chappuis et celle de M^{sr} Ravinet, en 1875, le laissent comme orphelin. Peu avant, la Mère avait annoncé au Père Brisson les épreuves qui l'attendaient : critiques, contradictions, insinuations malveillantes, attaques contre ses œuvres, éviction de son rôle à la Visitation ; mais elle l'avait encouragé à tout supporter, l'assurant qu'elle ne le laisserait pas seul.

Le nouvel évêque, M^{sr} Cortet, manifeste d'emblée son estime envers le Père Brisson, qu'il choisit comme vicaire général. Pourtant, leurs relations ne tardent pas à se gâter. Le diocèse est pauvre en vocations religieuses et sacerdotales. L'évêque compte sur les deux familles salésiennes pour en fournir. Il s'ensuit des conflits avec l'administration diocésaine : celle-ci souhaite se réserver certains élèves des établissements du Père, qui ont pourtant manifesté leur désir d'entrer chez les Oblats, principalement en raison de l'enseignement spirituel reçu. Le Père Brisson guidait ses prêtres avec des principes salésiens : « L'apôtre doit s'effacer devant son divin Maître... Il ne s'agit pas de se substituer à l'enfant ou au pénitent, mais d'éclairer sa route... Soyez attentifs à considérer ce que le bon Dieu a mis dans son âme... Respectez-la ; assistez au travail de la grâce qui se fait en elle... Enseignez le devoir accepté de la main de Dieu et accompli sous son regard... La culture des âmes est une tâche si complexe et si ardue qu'elle exige le don total de soi » (cité par le P. Dufour, ch. 9).

Une marque de prédilection

TOUTEFOIS, M^{sr} Cortet cherche à s'octroyer une autorité si absolue sur les Oblats que le Père Brisson décide de s'en remettre au jugement du Saint-Siège. En se rendant dans la Ville éternelle, il fait halte à Turin pour rencontrer don Bosco. En 1881, les Oblats sont rattachés directement à la Congrégation pour la Propagation de la Foi, et sont, par le fait même, soustraits à la juridiction de l'évêque ; en revanche, ils acceptent d'envoyer des religieux en pays de mission. À la fin de l'année 1882, au retour d'un nouveau voyage à Rome, le Père Brisson est démis par son évêque de la charge de vicaire général ; et, le 1^{er} juillet 1884, il est remplacé dans son ministère d'aumônier de la Visitation de Troyes. L'épreuve lui est d'autant plus dure qu'il exerçait cette fonction depuis plus de quarante ans, à la satisfaction générale. « La Croix, affirme-t-il alors à ses Filles de la Visitation, c'est la marque de la prédilection du Sauveur. Prenons-la de sa main avec reconnaissance ! » Enfin, en décembre de la même année, la direction de l'Association catholique de Saint-François-de-Sales, qu'il avait fondée à Troyes en 1857, lui est retirée. Cette exclusion des œuvres diocésaines meurtrit l'âme sacerdotale du Père et jette sur lui une ombre dommageable dans le diocèse. Pourtant, l'approbation définitive de la congrégation des Oblats est accordée par le Pape Léon XIII le 8 décembre 1887. En janvier suivant, par la grâce de Dieu, une réconciliation a lieu, à Rome même, entre M^{sr} Cortet et le Père Brisson. À cette occasion, le Pape dit à ce dernier : « Ah ! Père Brisson, vous êtes l'homme de la paix ! C'est bon, cela ! Et faites tout le possible pour que la paix soit définitive et sérieuse ! »

En 1881, le Pape avait dit au Père : « Allez à la France ; vous irez encore ailleurs. » Effectivement, le Père est amené à fonder en Angleterre, en Grèce, en Autriche et, plus tard, en Allemagne. Sur les instances de la Congrégation pour la Propagation de la foi, le Père Brisson envoie certains de ses fils et de ses filles en mission lointaine. En 1882, le Père

Simon s'embarque pour l'Afrique du Sud, où il sera sacré en 1898 évêque de la nouvelle préfecture apostolique du fleuve Orange. Bientôt, d'autres Oblats se répandent en Amérique latine et aux États-Unis. Le fondateur communique à ses fils son zèle pour le salut des âmes : « Portez la Bonne Nouvelle à chaque âme que vous rencontrez, l'une après l'autre. Transmettez-la mot pour mot, comme l'ont fait avant vous saint Paul, saint François de Sales et la bonne Mère Chappuis » (Sermon de 1892). Le Pape Benoît XVI dira de même : « Le salut des âmes, une par une : telle est la finalité de l'Église » (aux évêques d'Amérique latine, mai 2007). Mais cet apostolat doit être accompli en toute modestie : « Dans toutes nos relations avec les autres, nous devrions mettre en pratique les paroles de l'apôtre Paul : *Votre modestie doit être connue de tous* (Ph 4, 5). Saint Paul comprend la modestie comme une forme de simplicité, une manière naturelle d'être ouvert. Il ajoute : *Le Seigneur est proche*. Lorsque nous sommes modestes et simples, le Seigneur est toujours présent avec sa grâce » (Chapitre de 1891). Et aussi : « Soyons toujours polis. Respectons chacun avec le plus grand respect, car le respect du prochain est la règle fondamentale de l'amour » (Chapitre de 1888).

Coup de tonnerre

EN 1900, après avoir été reçu en audience privée par Léon XIII, le Père Brisson célèbre son jubilé sacerdotal de diamant (soixante ans d'ordination), et il inaugure une petite fondation à Plancy, son village natal. Pourtant, la tempête se lève sur le ciel de l'Église de France avec le coup de tonnerre que sera la loi de séparation de l'Église et de l'État, en 1905, préparée par de nombreuses lois de

discrimination anticléricale : dès 1901, la congrégation des Oblats de Saint-François-de-Sales a été dissoute en France par décret ministériel. La plupart des Oblats et Oblates s'exilent et viennent renforcer les communautés des autres pays ; pourtant, certains poursuivent leur apostolat dans la région de Troyes à l'insu des autorités civiles hostiles. Le Père Brisson se retire à Plancy ; il assiste, impuissant, à la fermeture du collège Saint-Bernard et d'autres établissements d'enseignement qu'il a fondés, tandis que l'évêque lui suggère de démissionner de sa charge de supérieur en raison de son grand âge ; il le nomme chanoine honoraire de sa cathédrale. Aux Oblates de passage qui lui rendent visite, le Père dit alors volontiers : « Le malheur des temps ne nous permet pas de vivre en communauté. Le grand moyen d'avoir le cœur et l'esprit libre, c'est d'être en compagnie de Notre-Seigneur ! » La consolation lui est heureusement accordée de voir rapidement se rouvrir les collèges qu'il a fondés, non plus certes à la charge de ses religieux, mais sous la direction de prêtres diocésains. Quant aux maisons de formation des Oblats et des Oblates, elles sont désormais établies en Italie et continuent à recevoir des vocations.

À la mi-janvier 1908, Mère Françoise de Sales Aviat se rend au chevet du fondateur, qui en est venu à ne plus s'alimenter. Les derniers sacrements sont administrés au mourant ; quand on lui demande un dernier mot à l'intention de ses deux congrégations, il peut seulement dire : « Je les aime de tout mon cœur ! » C'est à la Chandeleur (le 2 février) que l'Enfant-Jésus vient souffler la bougie de cette vie tout occupée à donner Dieu à la jeunesse défavorisée. Le Père Louis Brisson a été béatifié le 22 septembre 2012, en la cathédrale de Troyes.

Le bienheureux Louis Brisson disait à ses religieux : « Dieu doit être présent dans tout ce que nous faisons : cela nous montrera le bon chemin et la bonne direction que notre âme doit suivre. Se tourner vers Dieu sanctifie toutes nos actions » (Chapitre du 16 mai 1894). Que ce bon conseil nous porte à agir toujours sous le regard de Dieu !

+ Jean-Bernard Boies, o.s.b.
et les moines de l'Abbaye

— Le Très Révérend Père Louis Brisson, par le Père P. Dufour, éditions DDB, Paris, 1936.

- ✓ Pour recevoir (gratuitement) la Lettre de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval : s'adresser à l'Abbaye (coordonnées ci-dessous).
- ✓ Nous recevrons avec gratitude toutes les adresses d'éventuels lecteurs que vous voudrez bien nous envoyer.
- ✓ Pour soutenir la diffusion de la Lettre de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval :

Les moines ont besoin
de votre aide !
Ils vous remercient
pour chacun de vos dons
et prient pour vous.



Chèque : monnaies acceptées : Euro, sFr., \$ US, \$ Can., £ GB.

Carte bancaire : cf. notre site www.clairval.com (voir le code QR ci-contre).

Virement bancaire : Intitulé : ABBAYE St JOSEPH DE CLAIRVAL : France : IBAN : FR59 2004 1010 0405 6187 8A02 585 ; BIC : PSSTFRPPDIJ ; Belgique : IBAN : BE41 000 1339871 10 ; BIC : GEBABEBB ; Suisse : IBAN : CH97 0900 0000 1900 5447 7, BIC : POFICHBEXX

Legs : l'Abbaye peut recevoir des legs en exonération totale de droits de mutation. Intitulé légal : "Communauté des Bénédictins de Saint-Joseph de Clairval".

Abbaye Saint-Joseph de Clairval (Éd. française) ISSN : 1956-3876 – Dépôt légal : date de parution – Directeur de publication : Dom Jean-Bernard Boies – Imprimerie : Traditions Monastiques – 21150 Flavigny-sur-Ozerain. Conformément à la réglementation, nous n'utilisons vos données personnelles qu'à des fins internes ; elles ne seront pas transmises à des tiers, et vous bénéficiez d'un droit de correction et d'effacement sur simple demande.

Abbaye Saint-Joseph de Clairval – 21150 Flavigny-sur-Ozerain – France

Courriel : abbaye@clairval.com – Site : <http://www.clairval.com/>

